

Communiqué aux parents

Le trille blanc (N° 1)

2023-2024



École de l'Orée-des-Bois

Lundi 28 août 2023

Communiqué et site Web

Le communiqué « Le Trille blanc » ainsi que le site Web de l'école sont les moyens privilégiés avec lesquels la direction de l'école vous fait part de diverses informations importantes. Le communiqué est publié environ une fois par mois et est disponible sur le site Web de l'école à [École de l'Orée-des-Bois \(gouv.qc.ca\)](http://Ecole de l'Orée-des-Bois (gouv.qc.ca)).

Nous vous invitons à consulter le site Web pour prendre connaissance des diverses informations qui touchent la rentrée et le fonctionnement de l'école.

Rentrée scolaire 2023-2024

C'est avec plaisir que nous accueillerons nos élèves le mercredi 30 août prochain.

Ainsi, tous les élèves de la 1^{ère} année à la 6^e année seront accueillis sur la cour par les enseignants. En cas de pluie, ils seront dirigés dans les classes.

Les effets scolaires peuvent être mis dans le sac à dos de votre enfant de façon graduelle au fil des jours afin d'éviter de porter un sac trop lourd!

Les parents ne sont pas admis dans l'école, mais peuvent accompagner leur enfant sur la cour.

Arrivée des élèves à l'école

Veillez noter que l'autobus scolaire est le moyen à privilégier pour le transport de votre enfant s'il ne fréquente pas le service de garde et ce dès la première journée. Ainsi, la circulation aux abords de l'école est réduite et cela maximise la sécurité.

Si vous devez exceptionnellement venir conduire votre enfant, nous vous demandons de passer par la rue Marsolais, de tourner à gauche sur Noémie. Lorsque vous entrez dans le stationnement de l'école, nous vous demandons de maintenir votre droite jusqu'à ce que votre enfant soit débarqué et que vous quittiez le stationnement. Ainsi, nous éviterons la congestion sur la rue du Mont-Joël et permettrons aux autobus et aux membres du personnel d'accéder au stationnement en utilisant la même entrée que les parents, mais par la voie de gauche.

Transport scolaire

Bonne nouvelle, nos deux transporteurs offriront le transport dès la rentrée.

Mauvaise nouvelle, nous n'aurons plus le plaisir de vous saluer matin et soir 😊

Horaire de l'école

Préscolaire : 7h50 à 14h02

Primaire : 7h50 à 15h00

Service de garde : 6h45 à 17h30

Secrétariat : 7h30 à 15h30 (fermé de 11h30 à 12h30)

Accueil et départ durant les heures de classe

Dans le but d'assurer la sécurité de tous les élèves, les parents doivent passer par l'entrée principale et se présenter au secrétariat pour venir reconduire ou chercher leur enfant durant les heures de classe. Veuillez noter qu'aucun adulte n'est autorisé à circuler dans les corridors et qu'aucun enfant n'est autorisé à vous ouvrir la porte. Vous devrez signer le registre des départs.

Considérant l'importance de protéger le temps d'enseignement, nous appellerons votre enfant lors de votre arrivée. Nous vous demandons de prévoir les rendez-vous en dehors des heures de classe.

Gestion des retards

Pour atteindre l'objectif prioritaire du projet éducatif, de diminuer le nombre de retards, pour maximiser la concentration et favoriser la réussite scolaire de tous. À partir de la cloche de 7h50, tous les élèves qui arriveront en retard devront utiliser l'entrée principale de l'école, ils seront dirigés vers un local supervisé. Ils pourront lire ou terminer leurs devoirs et pourront réintégrer leur classe au déplacement de 8h55.

Traiteur L'Indocile / Subway

Un service de traiteur sera offert dès septembre : L'Indocile sera offert le lundi, mardi et jeudi alors que les diners Subway seront offerts le mercredi. Chaque enfant doit avoir un repas froid le vendredi au service des dineurs et au service de garde.

Début du Subway : mercredi 27 septembre 2023 (coupons à venir pour réserver vos repas)

Début du Traiteur L'indocile : mardi 5 septembre 2023 (www.lindocile.com)

École sans déchets

Puisque nous avons adopté la philosophie de l'école sans déchet, les élèves doivent rapporter à la maison les déchets qu'ils produisent.

Élèves marcheurs

Si votre enfant est marcheur au dîner ou après l'école, vous devez remplir le formulaire d'autorisation prévu à cet effet qui est disponible au secrétariat. Nous pouvons remettre un formulaire à votre enfant ou vous l'envoyer par courriel à la demande.

Stationnement de l'école

Le stationnement devant l'école est réservé exclusivement au personnel de notre école, détenteurs d'une vignette. Vous ne pouvez qu'utiliser les espaces réservés aux visiteurs et vous devez accompagner votre enfant en tout temps dans l'aire de stationnement. Pour des raisons de sécurité, seuls les autobus auront accès au débarcadère d'autobus.

Dates importantes pour la rentrée 2023

Mercredi 30 août :	Rentrée scolaire
Jeudi 31 août, 15 h30 :	Rencontre de parents pour les élèves de 2 ^e année et la classe 1-2
Jeudi 7 septembre, 18h :	Rencontre de parents pour les élèves du 3 ^e cycle
Jeudi 7 septembre, 19h :	Rencontre de parents pour les élèves du 2 ^e cycle
Jeudi 7 septembre, 20h :	Assemblée générale : Votre présence est très importante, nous vous y attendons en grand nombre puisque nous devons élire les parents qui vous représenteront au conseil d'établissement
Vendredi 22 septembre :	Journée pédagogique
Vendredi 29 septembre :	Déclaration de la clientèle

Nathalie Rioux, directrice

Nancy Vallerand, directrice adjointe